
	<p align="center">Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2022-2023</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	A8 Approfondissement 8	
Type de module	Module d'approfondissement, obligatoire*	
Code	8A8	
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Automne, semestre 5	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Module Cultures et théories de l'art 4	
Langues principales	Français	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Approfondir et maîtriser des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art au XXI ^e siècle en lien avec les questions qui engagent les pratiques artistiques contemporaines. Situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte contemporain, culturel et sociétal. Consolider un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le module A8, module théorique principal de niveau 3, poursuit l'initiation entreprise dans le module F9. Comme ce dernier, il se compose des enseignements d'esthétique/philosophie de l'art et de l'enseignement en art contemporain. Le séminaire Intervention s'y rattache également.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esthétique/philosophie de l'art porte plus particulièrement sur l'infléchissement général qui parcourt au XX^e siècle l'ensemble des sciences et des sciences humaines, jusqu'au XXI^e siècle, et sur ses résonances dans les pratiques artistiques ; - Histoires de l'art : art contemporain poursuit les avancées opérées dans le même enseignement au niveau 2, en touchant de près aux problématiques actuelles de l'art. <p>Les questions actuelles portant sur l'art et son histoire s'entrecroisent dans l'ensemble de ces enseignements, allant des questions génériques et philosophiques aux questions spécifiques en passant par l'art contemporain, dans toutes ses dimensions, de la production à la réception.</p> <p>Enfin, le séminaire «Intervention» veut passer au crible de la critique les problématiques de l'art et cherche à distinguer en elles la part de légitimation et la part de validité des énoncés.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque cours du module présente des modalités d'évaluation propres, passant par des présentations et des rendus écrits. Cependant, le module ne peut être accrédité que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même qu'une participation active de l'étudiant-e.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.	
Enseignant-e-s	Raphaël Brunner (Esthétique & Philosophie de l'art), Valérie Félix (Histoires de l'art : art contemporain), Geneviève Loup et invité-e-s : (Séminaire Intervention)	
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts visuels	
Descriptif validé le	31.08.2022	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	